



Date d'émission rév. 2: voir en-tête

1 IDENTIFICATION DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ

1.1 Identification de la préparation

Dénomination commerciale : **Solution d'arrêt**, code **37998**

Solution aqueuse d'acide sulfurique 0.5M (2.8%).

Ce produit est contenu dans le kit référencé au paragraphe 16

1.2 Utilisation de la préparation

Ce produit est utilisé pour interrompre la réaction colorimétrique du test ELISA référencé au paragraphe 16

1.3 Identification du Producteur et du Distributeur

Producteur/Distributeur

A. Menarini Diagnostics s.r.l.

Siège social : Via Sette Santi, 3 – 50131 Firenze – Italia.

Tél. : +39-055-56801 – Télécopie : +39-055-5680902

E-mail : diagintmkt@menarini.it

1.4 Téléphone d'urgence

Pour toute urgence et tout besoin d'assistance chimique, contacter :

A. Menarini Manufacturing Logistics and Services

Controllo Qualità - Divisione Diagnostica

Via Livornese 897, 56010 S. Piero a Grado - Pisa – Italia.

Téléphone : +39-050-9710215 (heures d'ouverture des bureaux)

Télécopie : +39-050-960054

E-mail : sds@menarini.it

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Le produit **Solution d'arrêt** n'est pas classé comme étant dangereux selon les directives 1999/45/CE, 67/548/CEE, 2001/58/CE et leurs modifications et leurs parachèvements ultérieurs.

Il n'existe aucun risque lorsque le produit est manié par du personnel qualifié et agréé qui prend toutes les précautions imposées pour les réactifs chimiques/diagnostiques.

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin. Voici la liste des effets nuisibles que le produit en question est susceptible de provoquer :

Effets potentiels	
Contact avec les yeux	Provoque des brûlures chimiques. Peut provoquer des dommages irréversibles aux yeux.
Contact avec la peau	Provoque des brûlures chimiques.
Absorption par la peau	Nuisible s'il est absorbé à travers la peau.
Ingestion	Provoque des brûlures chimiques dans l'appareil gastro-intestinal.
Inhalation	Provoque des brûlures chimiques dans l'appareil respiratoire.



3 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

COMPOSANTS	CAS #	Conc.	Indications de danger et libellés R	EINECS/ELINCS
ACIDE SULFURIQUE	7664-93-9	2.8 %	C, R 35 (conc. > 15%) Xi, R36/38 (5%<conc<15%)	231-639-5
EAU	7732-18-5	97.2 %	/	231-791-2

Pour les indications de danger (C, Xi) et les libellés R, voir la section 16.

4 INTERVENTIONS D'URGENCE

EXPOSITION AIGUË :

Contact avec les yeux

Après avoir écarté les paupières, rincer à grande eau au moins pendant 15 minutes et consulter immédiatement un médecin.

Contact avec la peau

Laver immédiatement à grande eau au moins pendant 15 minutes. Se défaire des vêtements et des chaussures contaminés et veiller à bien les laver avant de les remettre. Consulter un médecin.

Inhalation

Respirer de l'air frais. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Consulter un médecin.

Ingestion

Ne pas faire vomir et avertir interpellé immédiatement un médecin. Si la personne accidentée est consciente, lui rincer abondamment la bouche.

EXPOSITION CHRONIQUE :

Pour Acide Sulfurique :

L'exposition à long terme au brouillard ou aux vapeurs peut endommager les poumons et les dents.

5 MESURES ANTI-INCENDIE

Moyens d'extinction : Poudre chimique sèche, dioxyde de carbone ou mousse appropriée.

Moyens de protection pour le personnel devant lutter contre les incendies : Porter des vêtements de protection pour prévenir le contact avec la peau et les yeux. Porter des masques appropriés pour éviter l'inhalation des produits découlant de la combustion.

Dangers exceptionnels en cas d'incendie : Émission de fumées toxiques.



6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Protection individuelle : Utiliser les moyens de protection individuels mentionnés dans le paragraphe 8.

Précautions environnementales : Ventiler et nettoyer immédiatement la zone contaminée. Lorsque cela est possible, récupérer le liquide et limiter le déversement. Après avoir neutralisé avec du matériel alcalin, absorber avec des matériaux inertes (sable sec, terre, etc.) et recueillir le tout dans des conteneurs spéciaux pour déchets chimiques.

Éliminer les déchets obtenus conformément aux dispositions en vigueur.

7 MANIPULATION ET CONSERVATION

7.1 Manipulation

Après avoir manié la substance, se laver soigneusement les mains et ne pas toucher les yeux, la peau ou les vêtements. Se défaire des vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Les flacons vides peuvent être dangereux dans la mesure où ils sont susceptibles de contenir des résidus de liquide ou des vapeurs de la préparation. Pour la manutention de cette préparation, respecter toutes les consignes de précaution et tous les avertissements donnés.

7.2 Conservation

Conserver le produit bien fermé et dans une zone bien aérée, sèche et fraîche (2 - 8 °C). Protéger des dommages physiques.

7.3 Emplois particuliers

Le produit est conçu exclusivement pour un emploi diagnostique in vitro.

8 PROTECTION PERSONNELLE / CONTRÔLE DE L'EXPOSITION

8.1 Valeurs limites pour l'exposition

Pour l'Acide Sulfurique :

A) PROFESSIONNELLE

- NATIONALES : N.D.

- COMMUNAUTAIRES : N.D.

- ACGIH THRESHOLD LIMIT VALUE (TLV) = 1mg/m³ (TWA) ; 3 mg/m³ (STEL)

- Notes :

Procédures (échantillonnages et analyses) de contrôle recommandées :

NIOSH Analytical Method, 1994 : Acids, Inorganic, 7903

B) BIOLOGIQUES

- NATIONALES : N.D.

- COMMUNAUTAIRES : N.D.

- ACGIH : N.D.

8.2 Contrôle de l'exposition

8.2.1 Contrôle de l'exposition professionnelle :



Système de ventilation : Il est recommandé d'utiliser le produit sous une hotte d'aspiration appropriée pour les laboratoires.

8.2.1.1. Protection respiratoire

Non requise.

8.2.1.2 Protection des mains

Gants en néoprène ou en latex.

Durée limite du matériau de fabrication : Voir les indications du fournisseur des gants. Dans tous les cas, les jeter après l'utilisation.

Laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

8.2.1.3 Protection des yeux

Lunettes de laboratoire. Il est recommandé de porter un écran chimique facial en cas de risque d'éclaboussures. Faire en sorte que les bains d'œil d'urgence fonctionnent parfaitement dans la zone de travail.

8.2.1.4 Protection de la peau

Porter des blouses de laboratoire et tous les vêtements de protection appropriés pour prévenir le contact avec la peau. Faire en sorte que les douches de sécurité fonctionnent parfaitement dans la zone de travail.

8.2.2 Contrôle de l'exposition environnementale

Données encore non disponibles.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations générales

Aspect : Liquide

Couleur : Incolore

Odeur : Aucune odeur caractéristique

9.2 Informations importantes pour la santé humaine, la sécurité et l'environnement.

pH : 1 à la concentration de la préparation égale à 2,8%

Point d'ébullition : Environ 100°C à 760 mmHg

Point éclair : Non disponible

Limite d'explosion : Non disponible

Tension de vapeur : Non disponible

Pression de vapeur : Non disponible

Densité relative : ~1.0 (eau = 1.0)

Solubilité en eau : soluble

9.3 Autres informations

Propriétés oxydantes : Non disponible

Densité du vapeur (air = 1) : Non disponible

Vitesse d'évaporation (acétate butyle = 1) : Non disponible



Contenu VOC : Aucun
% volatile en volume : 0
Réactif à l'eau : no

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ : La préparation est stable si elle est conservée et utilisée dans des conditions ordinaires.
POLYMÉRISATIONS DANGEREUSES : Ne se produisent pas.

10.1 Conditions à éviter

Matériau incompatible, métaux, excès de chaleur, matériau combustible, agents oxydants, amines et bases.

10.2 Matériaux à éviter

Anhydride acétique, acétone cyanhydrique, acétone + acide nitrique, acétone + bichromate de potassium, acétonitrile, acroléine, acrylonitrile, alcool + peroxyde d'hydrogène, alcool allylique, chlorure d'allyle, 2- aminoéthanol, hydroxyde d'ammonium, triperchromate d'ammonium, anyline, bromates + métaux, azotures, pentafluorure de brome, n-butyraldéhyde, carbures, césium acétylène carbure, chlorates, trifluorure de chlore, acide chlorosulfonique, nitruide de cuivre, diisobutylène, épichloridine, éthylène cyanhydrine, éthylène diammine, éthylène glycol, éthylène imine, fulminates, autres acides, heptafluorure d'iode, métaux, isoprène, siliciure de lithium, nitruide de mercure, oxyde de mésityle, p-nitrotoluène, trihydroxyde aminophosphate penta-argent, perchlorates, permanganates + benzène, phosphore, isocyanate de phosphore, picrates, t-butoxyde de potassium, chlorate de potassium, permanganates, beta-propiolactone, oxyde de propylène, pyridine, rubidium acétylène carbure et sodium.

10.3 Produits de décomposition dangereux

Fumées toxiques de soufre lorsqu'il se décompose sous l'effet d'une trop forte chaleur. Il réagit avec les carbonates en dégageant du gaz carbonique. Il réagit également avec les cyanures et les sulfates pour former des composés nocifs, respectivement le cyanure d'hydrogène et le sulfure d'hydrogène.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

RTECS# : CAS# 7664-93-9 : WS5600000

LD50/LC50 :

ACIDE SULFURIQUE - CAS# 7664-93-9 :

Inhalation chez la souris : LC50 = 320mg/m³/2 hr

Inhalation chez le rat : LC50 = 510mg/m³/2 hr

Orale chez le rat : LD50 = 2140 mg/kg

CANCERIGENE :

ACIDE SULFURIQUE :

ACGIH : A2 – Cancérogénicité chez l'homme (contenu dans les brouillards d'acides inorganiques forts)

OSHA : Cancérigène



IARC : Cancérogène Groupe 1

ÉPIDÉMIOLOGIE :

IARC a classé « les brouillards d'acides inorganiques forts contenant de l'acide sulfurique » dans la catégorie des cancérogènes humains bien connus. L'on a observé une augmentation statistique du cancer du larynx chez les travailleurs exposés aux brouillards d'acide sulfurique. Cette classification s'applique uniquement aux brouillards contenant de l'acide sulfurique et non à l'acide sulfurique ou aux solutions d'acide sulfurique.

TERATOGENESE : Données non disponibles

EFFETS SUR LA REPRODUCTION : Données non disponibles

NEUROTOXICITÉ : Données non disponibles

MUTAGENESE : Données non disponibles

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Écotoxicité

ACIDE SULFURIQUE

L'acide sulfurique est dangereux pour la vie aquatique même à très basse concentration.

Pleuronectes flesus : LC₅₀ de 100 à 350 mg/L/48 heures en conditions d'aération non spécifiées.

Écrevisse : LC₅₀ de 80 à 90 mg/L/48 heures en conditions d'aération non spécifiées.

Langoustine : LC₅₀ = 42.5 ppm/48 heures en conditions de salinité de l'eau non spécifiées.

12.2 Mobilité

S'il est répandu sur le sol, ce matériau risque de s'écouler dans les eaux souterraines.

S'il est dégagé dans l'air, ce matériau peut être partiellement éliminé par déposition humide ou sèche.

12.3 Persistance et dégradabilité

Données encore non disponibles.

12.4 Potentiel de bioaccumulation

Données encore non disponibles.

12.5 Autres effets néfastes

Données encore non disponibles.

13 OBSERVATIONS SUR LA MISE AU REBUT

Contactez un service professionnel et agréé pour la mise au rebut des déchets et des produits non utilisés.

Toute autre méthode de mise au rebut doit être effectuée conformément aux dispositions locales et nationales prévues en matière de gestion des déchets.

Les générateurs de déchets chimiques doivent le classer comme étant dangereux ou non.

14 INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

Le produit n'est pas dangereux aux termes de la réglementation ADR/RID, IMO et IATA.



15 INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Informations apparaissant sur l'étiquette

Nom commercial : REF 37998 Solution d'arrêt

Responsable de la mise sur le marché :

A. Menarini Diagnostics s.r.l.

via Sette Santi, 3 – 50131 Firenze – Italia

Nome chimique des substances contenues dans la préparation : Acide Sulfurique

Symboles de danger : Non requis

Indications de danger : Non requis

Libellés de risque (R) : Non requis

Conseils de prudence (S) : Non requis

Réglementation : Directives 1999/45/CE, 67/548/CEE, 2001/58/CE et modifications et parachèvements ultérieurs.

Indications des dispositions communautaires spécifiques en matière de protection de l'homme ou de l'environnement, inhérentes à la préparation :

Restrictions de commercialisation et d'utilisation : N. D.

Valeurs maximales limite d'exposition sur les lieux de travail : voir section 8

16 AUTRES INFORMATIONS

NE PAS UTILISER SUR L'HOMME

Les informations qui sont présentées dans ce document se basent sur nos connaissances actuelles et elles excluent toute responsabilité quelle qu'elle soit liée à l'utilisation finale du produit. Seul le destinataire du produit est responsable de l'observation des lois locales applicables à chaque cas.

Indications de danger et libellés R énumérés dans la section 3 :

C : Corrosif

Xi : Irritant

R 35 : Provoque de graves brûlures

R 36/38 : Irritant pour les yeux et la peau

Signification des abréviations :

N.D. = Non Disponible

ACGIH = Conférence Américaine des Hygiénistes Industriels d'État

IARC = Agence Internationale de la Recherche sur le Cancer

OSHA = Sécurité de l'Emploi et Administration de la Santé

La Solution d'arrêt Code 37998 est contenue dans les kits suivants:

Code	Description
37795	Human tTG(IgA) Antibody ELISA
37796	Human tTG(IgG) Antibody ELISA
37802	ANA Screen ELISA
38085	Oxidized LDL Antibody (oxLDL) ELISA
41804	Celiac G+ IgA
41805	Celiac G+ IgG